



Jours & horaires à confirmer

Salle: à confirmer

UP: 27190

**Ce cours est ouvert à tous les
étudiants inscrits en Master
(après accord de leur directeur)**

Durée du cours : 14 heures

1. Contacts

Markus KERBER: mckerber@europolis-online.org

2. Objectifs du cours

- Introduction à l'économie de la défense
- Caractéristiques spécifiques de l'industrie de la défense et leurs conséquences
- Coûts et bénéfices de "l'Européanisation" des projets de défense
- Cadre institutionnel des industries de la défense dans l'UE
- L'économie des forces armées/ analyses économiques des conflits

3. Méthodologie

- Cours magistral
- Présentations orales
- Case studies

4. Méthode d'évaluation

- Présentation orale (50%) et papier (50%)

5. Plan du cours

Les cinq thèmes mentionnés ci-dessous seront traités sur sept séances de deux heures chacune. Le cours sera complété par 3 séances de deux heures de tutorat obligatoire.

Thème 1: La définition classique du secteur de l'industrie d'armement

- La démarcation traditionnelle en recourant au terme «équipement militaire»
- La convergence entre utilisation militaire et civile (par exemple en matière de technologie satellitaire)
- La mutation des besoins technologiques militaires: de la plateforme au système
- L'impacte industriel de la conception du *net-centric warfare* (en allemand NetOpFü)
- Le conditionnement réciproque entre technologie et doctrine

Thème 2: Les imperfections de la concurrence dans le processus de l'armement (« procurement »)

- La persistante protection des marchés nationaux en vertu de l'art. 296 du Traité Européen
- La scission artificielle de la demande militaire : Les forces armées d'un côté, la DGA de l'autre
- La monopolisation croissante de l'offre industrielle tant qu'il s'agit de systems
- L'impuissance du contrôle parlementaire
- La méthodologie limitée du contrôle par la Cour des Comptes
- Les errances de la politique d'achat: de l'achat en trois phases au «commercial approach»

Thème 3 : La réorganisation déclenchée par les contraintes extrêmes des budgets de la défense

- Le *outsourcing* (l'organisation en sous-traitance) des activités non militaires ou semi militaires (L'exemple critique de la GEBA en Allemagne)
- La création d'organes d'achat commun en matière de technologie d'information et de télécommunication (par exemple le IT-Amt en Allemagne)
- Custom Product Management et Conseil d'armement : deux tentatives de réforme en Allemagne

Thème 4: Le contexte européen: Politique industrielle versus Politique de concurrence?

- Le barrage de l'article 296 à tout contrôle des concentrations
- L'achat d'armement après le livre vert de la Commission Européenne
- Rôle et facilités de l'OCCAR et de l'EDA
- L'offre industrielle diverses et variée et la concentration de la demande: Un trade-off ?
- Le rôle accru des militaires dans la définition de la demande et la marginalisation des DGA nationaux

Thème 5 : Propositions au législateur européen et aux législateurs nationaux

- L'appel d'offre pour tous les projets d'armement : Une nécessité impérieuse
- L'application du contrôle des concentrations et de l'interdiction des ententes et donc l'annulation de l'art.296
- Faciliter l'achat de produits et de prestations non militaires en de hors de l'armée
- L'eupérisation du contrôle de projets d'armement européens par les Cours des comptes
- Les conditions préalables pour une ouverture du marché d'armement aux Etats Unis

6. Ouvrages de reference